

LOU BLAGAIRE

TRESSAN

Octobre 2025

N° 95



Bonjour à toutes et à tous,

Nous arrivons aux portes de l'automne, marqué par la rentrée des classes, avec une équipe enseignante motivée et dynamique, comme à l'accoutumée. Cette année, la maternelle voit l'arrivée d'une nouvelle directrice en la personne de Fanny Munsch. Souhaitons-lui la bienvenue au sein de l'équipe enseignante. Avec les printemps

de plus en plus chauds, le conseil municipal a pris la décision d'équiper la salle de motricité d'une clim réversible. C'était la seule salle qui n'en était pas équipée. Nos bambins pourront faire la sieste dans de meilleures conditions.

À l'heure où j'écris ces lignes, comme chaque année, j'aurai un mot pour les vignerons : les vendanges battent leur plein, avec le ballet des bennes à la cave coopérative et le ronronnement des machines à vendanger. Le printemps pluvieux, l'orage du 12 juillet et les fortes chaleurs annoncent un excellent millésime mais avec une forte baisse du volume de la récolte, de l'ordre de 25 à 40 % selon les cépages.

La mise en chantier de l'extension des ateliers municipaux, qui était prévue pour cette année, va prendre un peu de retard. L'État nous demande de redéposer le dossier pour 2026, le Département et la Région n'ayant pas encore donné de réponse. Seule la communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) a répondu favorablement. Armons-nous de patience...

Les festivités de l'été ont été une réussite, aussi bien le 13 juillet que le 14 août organisés par la municipalité, de même que les soirées du foyer rural. Félicitations à ce dernier et à son équipe pour sa première course de caisses à savon : un moment festif, des équipages courageux et surtout de grands éclats de rire.

Je vous invite à découvrir une nouveauté sur le site Internet de tressan.fr en cliquant sur : « patrimoine », puis « histoire », et enfin : « château de Tressan ». Une visite virtuelle de quatre minutes vous attend pour admirer l'œuvre dans toute sa splendeur ou bien scanner le QR code ci-contre autant de fois que vous le souhaitez. Bonne visite.



Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée dans notre beau village où il fait bon vivre.

Daniel Jaudon

11 novembre 2025

Commémoration de la fin de la Grande Guerre (14-18)

Rendez-vous le mardi 11 novembre à 11 heures

Départ du défilé au 2, avenue du Château (devant la mairie)

Dépôt de la gerbe au monument aux morts

La cérémonie sera suivie du partage du verre de l'amitié.

Soirée du 13 juillet

Cette année, c'est 350 personnes qui ont participé à la fameuse soirée « brasucade » accompagnée de la grillade concoctée par la municipalité. La météo a été au rendez vous pour que la fête soit réussie. En effet, 24 heures avant, il pleuvait et la soirée aurait du être annulée.



Pour que les moules (fournies par Laurent Négrou de Marseillan) soient d'une fraîcheur irréprochable, elles sont gardées en chambre froide après avoir été ébarbées et lavées quelques heures avant la mise au feu. Elles sont contrôlées manuellement sur table et sont acheminées à la dernière minute par deux conseillers municipaux. Il est bien entendu que les plaques pour la cuisson sont en inox et tout le matériel employé pour la sauce et le service est aux normes alimentaires. La viande est préparée le jour de la cuisson et livrée par notre boucher depuis de nombreuses années : Vincent Marragou. Pour ce qui est du pain et des pâtisseries, c'est la boulangerie Clapier de Gignac qui a été choisie pour cette soirée.



Nos amis les chiens

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que **les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse**. Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse et c'est l'arrêté municipal qui a été pris le 16/02/2022 pour interdire nos amis les chiens même tenus en laisse d'accéder à l'aire de jeux pour les enfants (devant la salle de la Distillerie) sous peine d'amende.



Et ce n'est pas parce que votre chien est promené même tenu en laisse que cela vous dispense de ramasser ses déjections.



Stop



Et oui, il le fallait.. De plus en plus d'usagers empruntent le chemin des Araignies et il devenait dangereux de sortir sur le chemin du Puisard. Les panneaux Stop ont une fonction essentielle dans le trafic routier : *ils structurent et régulent le mouvement à des intersections potentiellement dangereuses ...*

Pose d'un miroir



Un miroir a été posé pour faciliter la vue aux véhicules venant du chemin du Camp d'Aussel et ceux qui passent sur le chemin de Fontanilles.

Cela a été possible grâce à l'aimable autorisation suivie d'une convention avec monsieur Sébastien Cordillet propriétaire du mur.

Recensement



Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire. Ainsi entre le 15 janvier et le 15 février 2025 vous recevrez la visite de nos deux agents recenseurs, Aude ARTIERES, agent d'accueil au secrétariat de mairie et Sabine SANCHEZ, secrétaire de mairie.

Elles vous indiqueront comment procéder à votre recensement, soit par Internet, soit sur papier.

Pour rappel, les informations recueillies sont strictement confidentielles et nos agents sont soumis au secret professionnel.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



État civil

Naissance

Emma Baldare Gomez née le 15 juillet 2025 de Karen Gomez Villalobos et de Guillaume Baldare

La soirée « Place au Terroir »



En tournée dans toute la vallée de l'Hérault depuis fin juin, la soirée « Place au Terroir » a investi le cœur du village de Tressan le 14 août. Cet événement chapeauté par l'Office du tourisme de St Guilhem Vallée de l'Hérault en partenariat avec la mairie, n'avait pu avoir lieu pendant deux ans pour cause d'intempéries.

Un concept créé en 2013 et dont la commune de Tressan avait participé dès la première édition. Pour cette édition 2025, 17 stands étaient présent à partir de 18 heures sur la place du Jeu de Ballon: Du Mas à l'assiette, l'Artisan crêpier, Le Cantal au Soleil, Les recettes de Charline, Délices Saveurs de Tressan, le vélo smoothie des foyers ruraux de l'Hérault, La Pinte Héraultaise. Ainsi que plusieurs domaines viticoles: Les 4 Amours, Villavigne, Domaine du Pioch, Alteoeno, et Mas Obstiné sans oublier une buvette tenue par le 3ème âge de Tressan.

Un atelier maquillage a été proposé par la compagnie clermontaise Les Aquarellas, tandis que l'association Homo Ludens mettait à disposition ses jeux pour enfants. La soirée était également rythmée par le groupe Duo sur Canap, avec un répertoire acoustique éclectique mêlant jazz, chanson française à texte et pop anglophone.

Encore une très belle soirée ! Un grand merci à tous ceux qui ont pu faire de cette soirée une belle réussite !!



Les bénévoles du club du 3ème âge tiennent la buvette.



La coopérative Clochers et terroirs était représentée par Raymond Moyano, Pascal Pagès et David Gomez, trois membres du conseil d'administration venus à la rencontre du public pour partager leur passion du vin et l'attachement aux savoir faire locaux.

Midi Libre du 29 juillet 2025

Tressan: Le maire Daniel Jaudon ne briguera pas un nouveau mandat

A 78 ans, Daniel Jaudon tourne la page après 25 ans d'engagement à Tressan, laissant derrière lui un mandat marqué par la rénovation du château et une équipe prête à prendre la suite.

C'est avec émotion mais une grande sérénité que Daniel Jaudon, maire de Tressan, a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales. A 78 ans, celui qui consacre depuis plus de vingt cinq ans, une grande partie de sa vie au service de son village estime que le moment est venu de tourner la page. « Ma décision est prise: je ne me présenterai pas aux prochaines municipales. Je pense avoir assez donné de ma personne pour ce village où je suis né et où il fait bon vivre », confie l'élu.

Plus de vingt ans
Conseiller municipal

dès 2001, premier adjoint ensuite, puis maire depuis 2018, Daniel Jaudon a traversé plusieurs mandats avec constance, rigueur et attachement profond à Tressan. Un engagement sans relâche, y compris au sein de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, où il a représenté la commune en tant que délégué aux fonds de concours. Mais il reconnaît aujourd'hui que « le mandat de maire est une trop lourde charge pour une personne de 78 ans avec de plus en plus de responsabilités et de moins en moins de moyens ».

La volonté de poursuivre

Au cours de ces mandats, l'équipe municipale menée par Daniel Jaudon n'a pas ménagé ses efforts pour tenir ses engagements. Et même aller au-delà : « Le projet dont je suis le plus fier restera la rénovation du château pour en faire la nouvelle mairie. Elle regroupe désormais les services municipaux, une salle des mariages, la bibliothèque et une salle de conférences, pour un coût de 2 millions d'euros sans augmentation des taux de fiscalité » souligne-t-il avec satisfaction. D'autres projets struc-

turants sont aujourd'hui sur les rails, à l'image de l'extension des ateliers municipaux et de la création d'un City stade, dans l'attente des subventions pour leur réalisation. Fier du travail accompli, Daniel Jaudon se réjouit également de la dynamique en cours: « une grande partie de mon équipe manifeste sa volonté de poursuivre la gestion de la commune. Je les félicite et leur souhaite le meilleur. Pour celui qui signait les bulletins municipaux trimestriels, une nouvelle étape de vie s'ouvre, tournée vers la détente, le jardinage... et la pêche.

Correspondant Midi Libre:

COMMUNE DE TRESSAN

Département de l'HERAULT

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) de TRESSAN RAPPEL

Par délibération en date du 04/07/2016, le conseil municipal de la commune de Tressan a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et fixé les modalités de la concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toutes les personnes concernées conformément aux dispositions des articles L 103-2 à L103-6 du Code de l'Urbanisme.

Un dossier contenant les études en cours et les pièces du dossier de PLU ainsi qu'un registre dans lequel toutes les personnes intéressées peuvent consigner leurs observations, sont mis à la disposition du public pendant toute l'élaboration du projet, à la mairie de Tressan, aux jours et heures d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30

Deux réunions publiques sont prévues au cours de cette période, la première a eu lieu le mardi 6 mai 2025. La deuxième aura lieu le mercredi 14 janvier à 18 heures salle des mariages.

Foyer Rural de Tressan

Cet été a été ponctué par La Fête de la musique/Feu de la st Jean fin juin (rendez-vous qui commence à s'inscrire dans le temps à Tressan !), et par La Soirée d'été début août, avec un record d'affluence (260 repas servis...). Merci à toutes et tous pour votre fidélité et votre réponse enthousiaste à nos rendez-vous.



Pour cette nouvelle année, toutes nos activités et nos événements sont détaillés dans le dépliant que nous avons déposé dans votre boîte aux lettres début septembre. Il y aura probablement d'autres propositions, encore trop en gestation pour être déjà annoncées. A très bientôt, donc !

En ce début octobre, il est encore possible de vous inscrire à une activité hebdomadaire. Rendez-vous dans la salle à l'horaire indiqué. L'animateur ou le prof vous accueillera avec

plaisir et vous expliquera tout. Vous pouvez aussi vous renseigner ou nous joindre par mail : foyer-ruraltressan@gmail.com.

Vie associative du Foyer Rural de Tressan

L'Assemblée Générale Annuelle du Foyer Rural s'est déroulée le vendredi 5 septembre dernier. Le bilan d'activité et le bilan financier de l'année écoulée ont été validés par les adhérents présents. Le nouveau CA a été élu, composé de 11 membres, avec un nouveau venu, Romain Allouchery. Le bureau a été élu, identique à celui de l'année dernière : Luc Sabot, Président - Anne Vidal, Trésorière - Claudine Hébert, Secrétaire - Yohann Chupin, Secrétaire adjoint.

Cette année, nous allons créer un groupe composé de bénévoles qui souhaitent nous aider lors de nos événements : installations, rangements, affichages... Ce groupe s'appellera LA BRIGADE DU FOYER RURAL ! Elle sera sollicitée dès que nous en aurons besoin. Inscrivez-vous auprès de nous pour l'intégrer...



Descente de caisse à savon et journée des associations



La journée des associations tressanaises a eu lieu le 6 septembre dernier, sur la place de l'église. Et cette année vous êtes venus en nombre, en particulier pour profiter de notre nouvelle proposition : la descente de caisse à savon... C'était une superbe journée ! Les descentes de caisse à savon se sont enchaînées, joyeuses et drôles ! Merci à l'équipe de l'épicerie d'avoir répondu présent. Merci aux agents municipaux pour leur aide et leur soutien. Merci aux élus de nous avoir accompagné avec enthousiasme. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis la bonne tenue de cet événement : paille, barrières, caisses à savon, organisation, installation, rangement... Merci enfin à tous les Tressanais qui ont été impactés par le parcours pendant leur journée. Vous avez tous participé activement à la réussite de ce bel événement.



Alors l'année prochaine, on remet ça !!! Vous pouvez déjà prévoir de construire votre propre caisse à savon. Éléments obligatoires : 4 roues, une direction, des freins.

Équipement obligatoire : casque, gants, chaussures (pas de claquettes ou de tongs). Soyez également créatifs et imaginatifs pour customiser votre caisse à savon : décor, accessoires, costumes, musique, klaxon...

La saison estivale se termine bientôt et dans les familles, on parle de fournitures scolaires et rentrée des classes.

La bibliothèque a repris son service.

Nous vous rappelons les horaires :

Mercredi de 9 heures à midi Vendredi de 17 heures à 20 heures.

L'équipe de la bibliothèque a travaillé durant le trimestre qui vient de s'écouler sur l'accessibilité des livres pour des publics empêchés.



PARTENARIAT

Durant le mois de juillet et pour répondre à la demande de lecteurs ayant des difficultés à lire, même les livres en gros caractères, nous avons, avec le concours de la médiathèque départementale de Pierres Vives mis en place un Partenariat avec la Médiathèque Valentin Haüy et avec la direction de la lecture publique départementale de l'Hérault, une Charte d'Utilisation des services à destination des publics empêchés de lire du fait d'un trouble ou d'un handicap.

Cette charte signée par le directeur de la lecture publique de la médiathèque de Pierre Vives, le maire de Tressan Daniel Jaudon et la bibliothèque de Tressan, a permis d'offrir un fonds de documents accessibles indispensables pour permettre à tous les lecteurs, y compris porteurs de troubles ou de handicaps empêchant la lecture, de profiter des services de nos médiathèques.

Dans ce cadre, le partenariat de la direction de la lecture publique de l'Hérault avec la Médiathèque Valentin Haüy permet de satisfaire les besoins culturels de la population tout en participant au développement global du territoire, porté par une réelle volonté des équipes.

L'objet de la présente charte est de définir le fonctionnement de ce partenariat au sein de notre réseau de lecture publique, de telle sorte qu'elle soit un texte de référence au sein duquel chacun des acteurs puisse trouver les informations pratiques nécessaires ainsi que les obligations légales liées à l'utilisation de ces services.

La direction de la lecture publique départementale de l'Hérault (DLPD 34) s'engage à proposer à chaque bibliothèque du réseau :

- L'accès à la plateforme Éole
- Le prêt de lecteurs DAISY
- Des outils de communication (affiches, flyers)
- Des documents complémentaires (mal lire et voir autrement, CD daisy..).

L'inscription des usagers

La convention signée par la mairie engage contractuellement la collectivité à respecter la loi.

En signant cette charte d'accès au service, la bibliothèque de Tressan s'engage à respecter les obligations légales et à réserver l'usager de ce service aux seuls bénéficiaires de la loi. L'inscription au service se fait obligatoirement sur présentation d'un justificatif de handicap.

La bibliothèque de Tressan peut ainsi accepter à titre de justificatif (liste non exhaustive) :

- CMI (Carte Mobilité Inclusion) ou carte d'invalidité délivrées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)
- Attestation d'un médecin spécialisé (ophtalmologiste, neurologue, etc.) ou d'un médecin généraliste
- Attestation d'un professionnel de santé (orthophoniste, psychomotricien, neuropsychologue, etc.)
- Document d'origine scolaire (plan d'adaptation, certificat du chef d'établissement ou de l'enseignant référent...)

• Déclaration sur l'honneur signée par la personne handicapée, empêchée de lire ou son représentant légal. Ce système est désormais en place et fonctionne parfaitement.



Qui est Valentin Haüy?

Valentin Haüy, né en 1745, était un polyglotte, universitaire et linguiste reconnu. Son intérêt pour l'éducation des personnes aveugles a été suscité par deux événements décisifs. En 1771, il fut choqué par l'accueil moqueur fait par le public à de jeunes aveugles qui donnaient une représentation à Paris. Cela a éveillé son intérêt pour leur éducation. En 1784, il remarqua dans la rue un jeune mendiant aveugle manipulant une pancarte avec des caractères en relief, ce qui l'intrigua. C'est ainsi qu'il fonda la première école pour aveugles en France. Cette école, qui deviendra plus tard l'Institut national des jeunes aveugles (INJA-Louis Braille), était gratuite et accueillait des jeunes aveugles, filles et garçons. Valentin Haüy a marqué l'histoire en aidant les personnes aveugles et en s'intéressant à leur inclusion culturelle et sociale. Il est également connu pour avoir

inventé une écriture basée sur des caractères en relief ou points saillants, permettant aux aveugles de lire au toucher. Cette méthode, différente du braille inventé par Louis Braille en 1824, a permis aux aveugles d'avoir accès à la lecture.

Les Faciles à lire (FAL) Afin de permettre aux personnes présentant des troubles de dyslexie et aux personnes qui n'ont plus l'habitude de lire et qui pensent que les livres ne sont pas faits pour elles, de pouvoir accéder à la lecture, nous avons mis en place avec l'aide de la CCVH et de la Médiathèque départementale une collection de livres. **C'est ainsi que dès le mois de septembre**, nous pourrions proposer à nos lecteurs une collection de livres mis à notre disposition par la CCVH dans un meuble adapté à cette présentation prêté par la Médiathèque Départementale.

LES ANIMATIONS Les conférences de Marie Chantal

Marie Chantal Quellier nous proposera une conférence sur **Camille Claudel** au mois d'octobre (la date précise vous sera communiquée ultérieurement)

Le mois du DOC

Depuis l'an 2000, **le Mois du film documentaire** est devenu le rendez-vous incontournable de novembre : une invitation à célébrer le cinéma du réel, découvrir des films et partager des points de vue sur notre monde en perpétuelle mutation.

Cette année, le thème « **Métamorphoses** » nous entraîne au cœur des transformations qui traversent nos vies et nos sociétés : transitions intimes, bouleversements collectifs, basculements historiques ou écologiques... Autant de récits qui racontent ce qui change, se déconstruit parfois, se réinvente aussi.

Chaque film proposé éclaire, à sa façon, une facette de la métamorphose, qu'elle soit intime ou universelle, silencieuse ou spectaculaire.

Projections, échanges, rencontres... Autant de moments à vivre ensemble dans les bibliothèques de la Vallée de l'Hérault, pour partager des histoires qui éveillent la pensée, nourrissent la réflexion et peut-être... voir le monde autrement.

A la bibliothèque de Tressan, nous vous proposerons :

Le Chant des vivants (1h22 min) de Cécile Allegra, en présence de la réalisatrice
Samedi 29 novembre – 18h – bibliothèque – Tressan - 04 67 96 66 70

A très bientôt à la bibliothèque



Une Rentrée Pleine d'Énergie à l'École Maternelle de la Ribambelle !

Le 1er septembre 2025, l'école maternelle de la Ribambelle à Tressan a rouvert ses portes pour accueillir ses 48 élèves, tout sourire, prêts à démarrer une nouvelle année scolaire sous le signe de la bienveillance et de la nouveauté.

Cette école fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les villages de Tressan et Bélarga : les plus petits sont scolarisés à Tressan, tandis que les élèves de l'école élémentaire poursuivent leur parcours à Bélarga.

À Tressan, deux classes accueillent les enfants de la petite à la grande section. Une nouvelle figure a fait son entrée dans l'équipe enseignante : Fanny Munsch, directrice fraîchement nommée, a pris en charge la classe de PS/MS située « en bas ». Elle est épaulée par Valérie Castello, ATSEM toujours aussi investie, et Magali Guirard, nouvelle SH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap), qui rejoint l'équipe avec enthousiasme.



Dans la classe « du haut », la continuité est de mise. La classe de PS/MS/GS reste partagée entre deux enseignantes : Marie Brossard le lundi et le mardi, et Aleksandra Djurovic le jeudi et le vendredi. Elles sont accompagnées au quotidien par Christine Cazottes, ATSEM très impliquée, et Fabienne Saissinel, AESH.

Tout au long de l'année, de nombreux projets pédagogiques, culturels et ludiques seront proposés aux enfants pour stimuler leur curiosité, leur créativité et leur autonomie. L'équipe enseignante, soudée et dynamique, prépare déjà de belles surprises, dont les familles et les habitants du village pourront suivre les avancées dans les prochaines éditions de ce journal.

Les enfants et toute l'équipe éducative tiennent à adresser un grand merci au maire de Tressan, ainsi qu'aux agents municipaux et aux personnes ayant participé aux travaux, pour leur engagement et leur efficacité durant l'été.

Grâce à eux, de nombreux aménagements ont été réalisés pour améliorer le quotidien des petits écoliers. Notamment, l'installation d'une climatisation dans la salle de motricité, qui sert aussi de dortoir l'après-midi : un confort très apprécié, surtout en période de forte chaleur.

C'est donc dans une école chaleureuse, bien préparée et portée par une équipe engagée que les enfants de Tressan et Bélarga entament cette nouvelle année scolaire.

Bonne rentrée à tous !

Ensemble et Solidaires UNRPA Club de Tressan

L'été s'en est allé et quel été !!! avec deux périodes de canicule qui ont été difficiles pour certains d'entre nous. Heureusement si les beaux jours sont toujours là nous respirons; quelques orages et l'automne pointe le bout de son nez.

Notre Club ne s'est pas arrêté. Après le repas d'anniversaires de fin juin, nous nous sommes retrouvés en juillet et en août pour nos apéritifs dînatoires organisés dans la salle de la Distillerie fraîche et agréable, de très bons moments pour ceux et celles qui sont seuls en cette période de vacances. Un bon moment et la bonne humeur sont toujours les bienvenus et cela fait plaisir.

Lorsque vous lirez ces lignes nous auront organisé notre 3^{ème} repas d'anniversaires (adhérents nés en juillet, août, septembre).

Notre Association : Ensemble et Solidaires UNRPA fête cette année ses 80 ans en même temps que la Sécurité Sociale, le Secours Populaire et Familles Rurales.

Pour cette occasion, notre Fédération de l'Hérault organise un rassemblement le 10 octobre 2025 dans la salle de Paulhan avec une pièce de théâtre et la participation de nombreux intervenants appartenants à ces différentes associations , suivi d'un goûter.

A Tressan, nous fêterons ces 80 ans lors de notre repas du mois de décembre, car 80 ans auprès des retraités, ce n'est pas rien et si le siège de notre Association nous représente tout au long des années auprès des instances gouvernementales afin que les retraités ne soient jamais oubliés, à notre niveau les sections comme celle de Tressan demeurent auprès de chacun et le mot « Solidaires » est important afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Un appel à l'aide, on s'organise, et nous sommes et serons toujours « Ensemble et Solidaires ».

Lors de la Journée des Associations nous serons présents comme chaque année afin de vous recevoir, de vous informer, en espérant l'arrivée de nouveaux tressanais et tressanaises à notre Club.

Portez-vous bien, profitez des jours.

Un jour sans rire, sans sourire , est un jour perdu.

Les membres du CA du Club



Création d'entreprise

Je vous propose depuis 1 an des œufs frais et extra frais de ma production de poules plein air, directement chez vous. Je me déplace dorénavant à bord de mon vélo équipé d'une remorque pour vous livrer les œufs directement chez vous tous les samedis matin de 9 h à 12h.



Vous me connaissez sûrement:
Gabrielle MEUBLAT dirigeante de Lilapins de la vallée de l'Hérault, installée depuis 2021.



Je vous propose aussi à la commande, du lapin fermier élevé sur mon exploitation.

Et bientôt pour vos fêtes de fin d'année, des chapons de coqs seront disponible dès le 15 octobre à la réservation avec versement d'un acompte.



N'hésitez pas à m'appeler au **06 71 78 84 04**
Page Facebook : Lilapins de la vallée de l'Hérault

Création d'entreprise

Christophe Canel

Psychopraticien - Sophrologue - Hypnothérapeute -

*Magnétiseur. Adultes, enfants et adolescents Soutien, Écoute, Respiration,
Forces Réparatrices, Imaginaire, Énergie, Créativité*

Je vous propose un accompagnement psychothérapeutique sans jugement et une écoute en profondeur de celle ou celui que vous êtes dans votre intégralité, avec votre expérience, vos représentations, vos justesses.

Il s'agit de vous rencontrer sur la trajectoire de votre vie dans un espace en toute confiance, libre et protégé, afin de vous aider à accueillir, transformer et dépasser vos blocages et difficultés d'ordre relationnel et émotionnel. Nous créons ensemble des liens au travers desquels le corps et l'esprit, le conscient et l'inconscient, sont à l'œuvre et s'influencent mutuellement.

J'utilise la thérapie jungienne par le Jeu de sable, la Sophrologie, l'Hypnothérapie Ericksonienne, et le Magnétisme au fil du processus engagé.

C'est un chemin, unique à la rencontre de vos propres ressources, vers une harmonie personnelle ou professionnelle que je vous propose d'ouvrir ensemble.



Cabinet au 4 rue des Genêts 34230 Tressan Prises de rendez-vous au 06 18 90 42 27

contact.canelc@gmail.com

<http://christophecanel.com>



**AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

**Nouveaux horaires d'ouvertures
depuis le 18 août 2025**

Lundi - Mardi - Jeudi

Ouverture de 14 h 45 à 18 h 15

Vendredi

Ouverture de 14 h 45 à 17 h 15

HEURE DE RELEVÉ DU COURRIER/ 15 H

Journal municipal présenté par Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59

mairietressan@wanadoo.fr

Photos : D. Jaudon; T.Viallet; L. Sabot; P.Tersinet;
S. Moyano; O.T.I. Vallée de l'Hérault

**Pour la parution du n° 96
du 1 janvier 2026
les articles et photos devront être
remis pour le 10 décembre au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan